

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton (UMCM)

Auteure : Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales

CC : Tous les membres du personnel enseignant
Les doyennes et doyens, les vice-doyennes et vice-doyens
Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier
La FÉÉCUM

Date : Le 25 mars 2020

Objet : **Dates importantes et décisions à prendre (Hiver 2020)**

Cette note de service s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UMCM. Nous vous invitons à la lire attentivement afin de prendre connaissance des dates importantes et des décisions à prendre en avril 2020.

LES DATES IMPORTANTES

Certaines dates pour la session d'hiver 2020 ont été **modifiées** à cause des circonstances exceptionnelles.

Le lundi 30 mars 2020		Reprise des cours à distance
Le lundi 6 avril 2020	1^{re} DÉCISION À PRENDRE	Date limite pour se retirer d'un cours avec la note « R » (retrait)
Le vendredi 17 avril 2020	2^e DÉCISION À PRENDRE	Date limite pour choisir le système de notation succès (S) / insuccès (NS)
Le vendredi 17 avril 2020		Fin de la période d'enseignement pour les cours de la session d'hiver 2020
Le lundi 20 avril 2020		Début de la session d'examens pour la session d'hiver 2020
Le jeudi 30 avril 2020		Fin de la session d'examens pour la session d'hiver 2020
Le lundi 11 mai 2020		Date limite pour la remise des notes finales par les professeures et professeurs
Le mardi 19 mai 2020		Début de la session de printemps/été 2020

1^{re} DÉCISION À PRENDRE

DÉCISION	Se retirer d'un cours avec la note « R » (retrait).
DATE LIMITE	Le lundi 6 avril 2020.
IMPACTS	1) Vous n'accumulez pas de crédits pour le cours. 2) Si vous anticipez une mauvaise note, vous évitez de faire baisser votre moyenne cumulative en vous retirant du cours. 3) Vous ne recevez aucun remboursement.
ACTION À PRENDRE	Vous pouvez vous retirer d'un cours à partir de votre compte Maniweb. Si vous n'avez pas accès à votre compte, contactez le Registrariat en prenant soin d'inclure votre NI ainsi que le sigle du cours. Le courriel doit être envoyé à nicole.goguen@umoncton.ca .

2^e DÉCISION À PRENDRE

DÉCISION	Choisir le système de notation succès (S) / insuccès (NS) plutôt que le système alphabétique habituel (de A ⁺ à E).
DATE LIMITE	Le vendredi 17 avril 2020.
IMPACTS	<p>Si vous réussissez un cours avec la note « S » :</p> <p>1) vous accumulez des crédits pour le cours; 2) le cours n'est pas considéré dans le calcul de votre moyenne cumulative.</p> <p>Un cours avec la note « S » ne vous permet pas d'améliorer votre moyenne cumulative. Si vous êtes en période probatoire, un cours avec la note « S » ne vous aidera pas à augmenter votre moyenne cumulative.</p> <p>Si vous échouez à un cours avec la note « NS » :</p> <p>1) vous n'accumulez pas de crédits pour le cours; 2) le cours n'est pas comptabilisé dans le calcul de votre moyenne cumulative.</p>
ACTION À PRENDRE	Si vous choisissez le système de notation succès (S) / insuccès (NS), vous devez informer votre professeure ou professeur de votre décision par courriel au plus tard le vendredi 17 avril 2020.
	Si vous choisissez le système alphabétique habituel (de A ⁺ à E), vous n'avez aucune action à prendre. Cela se fera automatiquement.

Ce choix est offert pour chacun de vos cours où le système alphabétique (de A⁺ à E) est la norme. Vous pouvez choisir le système de notation (S/NS) pour certains cours et conserver le système alphabétique (de A⁺ à E) pour d'autres.

IMPORTANT : Peu importe le système de notation choisi, les étudiantes et étudiants doivent quand même faire l'évaluation finale.

EXCEPTION IMPORTANTE AU RÈGLEMENT SUR LA PROBATION, LA SUSPENSION ET L'EXCLUSION

Exceptionnellement, tous les étudiantes et étudiants en difficulté académique pendant la session d'hiver 2020 **pourront poursuivre leurs études** à la prochaine session, même si leur moyenne est inférieure à l'exigence minimale.

Quel était votre rendement à la fin de l'automne 2019?

Si votre rendement était « réadmissible » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 satisfait aux exigences de maintien de votre programme	vous demeurerez réadmissible .
Si votre rendement était « réadmissible » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 ne satisfait pas aux exigences de maintien de votre programme	vous demeurerez réadmissible au lieu d'obtenir une probation.
Si votre rendement était « Probation – 1^{ère} session »	vous progresserez à la Probation – 2^e session , peu importe votre moyenne.
Si votre rendement était « Probation – 2^e session » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 satisfait aux exigences de maintien de votre programme	vous serez réadmissible .
Si votre rendement était « Probation – 2^e session » et que votre moyenne à la session d'hiver ne satisfait pas aux exigences de maintien de votre programme, de sorte que vous seriez normalement suspendu pour un an	vous demeurerez en Probation – 2^e session .

QUI CONSULTER?

- Votre professeure ou professeur (dans le **Bottin de l'Université** sur le site web)
- La directrice ou le directeur de votre département ou école
- La vice-doyenne ou le vice-doyen de votre faculté
- Le Registrariat à nicole.goguen@umoncton.ca

VOTRE FACULTÉ	VICE-DOYENNE OU VICE-DOYEN	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
Administration	Izold Guihur	Izold.guihur@umoncton.ca
Arts et sciences sociales	Matthieu LeBlanc	Matthieu.leblanc@umoncton.ca
Droit	Robert L. LeBlanc	Robert.l.leblanc@umoncton.ca
Ingénierie	Gérard J. Poitras	Gerard.poitras@umoncton.ca
Sciences	Louise Girard	Louise.girard@umoncton.ca
Sciences de l'éducation	Mireille Leblanc	Mireille.leblanc@umoncton.ca
Sciences de la santé et des services communautaires	Sylvie Robichaud-Ekstrand	Sylvie.robichaud-ekstrand@umoncton.ca
Études supérieures	François Vigneau	F.vigneau@umoncton.ca

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.